

CONSEIL MUNICIPAL du 27 FEVRIER 2015

27/02/2015

Absents: Mrs Laporte, Maître

Excusés: Mmes Batista (procuration N. Esbelin), Bonhomme (procuration P. Sourdille), Mrs Batard, Boursange

Rencontre avec la Sous-préfète

Discussion des projets de la commune: le maire a présenté les projets pour les années à venir, la Sous-préfète a indiqué qu'elle avait transmis le dossier concernant les travaux de l'école à la Préfecture avec un avis favorable.

Intercommunalité: la réforme territoriale devrait conduire à l'élargissement du périmètre de la Communauté de Communes; se posent alors plusieurs questions

-sur la fusion avec seulement les Communautés voisines ou à l'échelle du Pays; cette deuxième solution permettrait de s'appuyer sur une structure qui fonctionne déjà avec des projets de territoire (économique, tourisme, SCOT*), des collaborations et habitudes de travail en place, en favorisant la solidarité financière et économique, elle répondrait aussi aux besoins fonciers et s'inscrirait dans une logique départementale de structures similaires avec une population de 55000 habitants, à mettre en regard de la métropole clermontoise (> 300000)

-sur le mode de fonctionnement (Issoire en tant que centre moteur et synergie avec les bourgs périphériques), la représentativité des communes

-sur le calendrier (fin 2015?), mise en place progressive (sur 2 ans)

La consultation des communes devrait se faire assez rapidement (mai 2015) et il est nécessaire d'y réfléchir dès maintenant.

Rencontre avec la Communauté de communes

Après recensement des besoins, David Mathysen en charge des TAP* pour la Communauté de communes, présente trois possibilités pour la prochaine rentrée

-1^{ère} proposition:

-la compétence reste à chaque commune et la CCLVA* joue le rôle de centre de ressources (mallettes pédagogiques, logistique transports, aide matérielle...)

-le fond de soutien (50€/an/enfant prévu encore pour 2015/2016, ce qui ne correspond pas au coût réel des TAP) reste à la commune

-2^{ème} proposition:

-la compétence est transférée à la CCLVA qui prend en charge les intervenants et les horaires (1h30X2/semaine)

-les activités se déroulent sur chaque commune

-le fond de soutien est reversé à Communauté

-3^{ème} proposition:

-la compétence est transférée à la CCLVA qui prend en charge les intervenants

-les activités se déroulent au nouveau Pôle Enfance jeunesse à St-Germain pour les enfants à partir du CP, un après-midi/semaine

-les enfants de maternelle restent sur les communes avec des activités adaptées

-le fond de soutien est reversé à Communauté

Communication

Le site Internet est en cours de finalisation, vous pourrez prochainement le découvrir sur lebreuilsurcouze.fr.

Suite aux nombreuses incivilités constatées et signalées lors des réunions de quartier, un fascicule consacré à l'éducation citoyenne et aux propositions de la municipalité est en voie d'élaboration.

La prochaine réunion de quartier se tiendra à la Salle des fêtes, le vendredi 27 mars, pour le quartier de la Route d'Issoire et des Graviers.

Travaux

-École :

-remplacement de la chaudière défectueuse

-réfection de la toiture: demande de devis/ cahier des charges

-mise aux normes pour l'autorisation de travaux: contacts avec l'architecte pour les plans

-Assainissement

-Station d'épuration : travaux à prévoir

-Diagnostic, constat après passage de la caméra: flaches, perforation de tuyaux, entrée de racines, cassures, effondrement, branchements non conformes

-Bilan par la SOCAMA (Société Assainissement) le 13 mars prochain

Questions diverses

-Dotation de Fonctionnement allouée par l'Etat: comme l'an passé, pour contribuer à la réduction de la dette nationale, la dotation est revue à la baisse; selon l'Association des Maires de France, cette baisse devrait s'élever à 10998€ et se poursuivre au même rythme pour les 2 prochaines années, ce qui représenterait, avec 4456€ en 2014, un montant total de 37 421€ sur 4 ans; cette baisse impactera évidemment le prochain budget

-Subvention SOS Animaux: dans le cadre de la convention fourrière, elle s'élève à 620,48€ (0,56€/habitants)

-Prêt à taux zéro: à la demande du Président du Conseil général, la commune a été retenue pour les habitants primo-accédant à la propriété dans de l'habitat ancien.

Calendrier

-19 mars: Commémoration guerre d'Algérie, à 10h45 au Monument aux morts

-22 et 29 mars: élections départementales (ex cantonales), bureau de vote ouvert de 8h à 18h

-27 mars: réunion de quartier à 20h à la Salle des Fêtes

-3 avril: conseil municipal à 20h.

*SCOT: schéma cohérence territoriale

TAP: temps activités périscolaires

CCLVA: Communauté de Communes Lembron Val d'Allier